

# Syndicat mixte des eaux, 66 chantiers en 2017



**C**lôurant le comité syndical, Jérôme Bouletin, président du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV) a présenté ses vœux aux délégués et maires des communes, aux agents du syndicat, ceux du délégataire (Suez eaux France) et des bureaux d'études partenaires.

Revenant sur les travaux

**Jérôme Bouletin, président du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV), lors de la cérémonie des vœux du comité syndical.**

de 2017, il a précisé leur montant (13 788 000 €), ainsi que leur nature : suppression des branchements en plomb, renouvellement de canalisations d'eau potable, d'assainissement, réhabilitations/extensions des réseaux, construction du réservoir de la chapelle à Vedène, de la station d'épuration de Beaumont-du-Ventoux, du réseau de la Baumette à Gigondas et la fin de la construction de l'usine Helen-Adam prévue à l'été 2018, travaux de la station d'épuration de Saint-Didier (remise en état du lo-

cal technique, intervention prochaine des plongeurs, changement des modules).

Selon le président, l'activité du syndicat a permis de réaliser 66 chantiers, fait travailler près de 90 équipes représentant plus de 550 employés de 55 entreprises locales.

« L'année 2017 a été marquée par la baisse des tarifs de l'assainissement grâce à l'optimisation des futurs travaux et aux subventions. Le syndicat a fait en sorte que ce nouveau tarif pèse le moins possible sur les petits ménages et les personnes en situation

de précarité. »

Puis, il a souligné l'impact de la restriction de l'enveloppe budgétaire de l'Agence de l'eau sur les aides dédiées à la performance épuratoire pour l'assainissement, ainsi que la suppression des subventions aux particuliers dans le cadre de la réhabilitation des assainissements non collectifs.

Jérôme Bouletin a évoqué l'arrivée de trois nouveaux agents. Par ailleurs, il a mis à l'honneur Annick Ferrere qui part à la retraite, après plus de 40 ans de carrière.

## Les budgets des services de l'assainissement

**A**près le volet relatif à l'eau potable, le débat d'orientations budgétaires s'est étendu à l'assainissement.

Service d'assainissement collectif (SAC) : - 29 communes, 27 683 usagers, 2 764 291 m<sup>3</sup> facturés ; - Dépenses de gestion courante de 654 060 € se composant de charges à caractère général au montant de 633 900 € (dont 384 500 € en

personnel, affectés par la collectivité de rattachement), de charges de personnel pour 20 160 € (versement œuvres sociales, médecine du travail, tickets restaurants) ; - Prix au m<sup>3</sup> : 3,63 € (tarif unique pour toutes les communes) ;

- En section d'exploitation, les recettes se composent de la redevance d'assainissement collectif qui s'élève à 5 100

000 €. On constate une hausse du nombre d'abonnés d'environ 3,25% et des consommations. - En investissement, la mise à jour des schémas directeurs d'assainissement se traduira par des extensions, la réhabilitation, et la modélisation des réseaux. Il est prévu que les travaux soient financés par l'autofinancement (240 540 €), les subventions (334

835 €) et par les emprunts (6 350 958,33 €). - L'annuité d'emprunt s'élève à 3 352 000 € (charge annuelle par abonné de 121,08 €. Service public d'assainissement non collectif (SPANC). - 33 communes adhérentes, 9 000 installations.

- Dépenses de gestion courante de 155 900 € (charges à caractère général 13 150 €, et

de personnel 142 750 €).

- Depuis la création du service en 2003, le tarif des différentes prestations n'a pas été modifié. Une réflexion sur une augmentation des prix est à l'étude. - Recettes du service attendues : 160 000 €. - Dépenses d'investissement : 4 000 € (matériel informatique et mobilier), 200 000 € (subventions aux particuliers).